



Assemblée générale

Distr. limitée
6 juin 2017
Français
Original : anglais

**Conférence des Nations Unies visant à appuyer
la réalisation de l'objectif de développement
durable n° 14 : conserver et exploiter
de manière durable les océans, les mers
et les ressources marines aux fins
du développement durable**

New York, 5-9 juin 2017

Point 12 de l'ordre du jour

Adoption du rapport de la Conférence

**Projet de rapport de la Conférence des Nations Unies visant
à appuyer la réalisation de l'objectif de développement
durable n° 14 : conserver et exploiter de manière durable
les océans, les mers et les ressources marines aux fins
du développement durable**

Rapporteur général : Arthur **Andambi** (Kenya)

I. Résolutions adoptées par la Conférence

Résolution n° 1

L'océan, notre avenir : appel à l'action

[Insérer le texte des documents [A/CONF.230/L.1](#) et [A/CONF.230/11](#)]

Résolution n° 2

Pouvoirs des représentants à la Conférence des Nations Unies visant à appuyer la réalisation de l'objectif de développement durable n° 14 : conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

[Insérer le texte de la résolution figurant dans le document [A/CONF.230/___](#)]



II. Organisation des travaux et autres questions d'organisation

A. Date et lieu de la Conférence

1. La Conférence des Nations Unies visant à appuyer la réalisation de l'objectif de développement durable n° 14 : conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable s'est tenue du 5 au 9 juin 2017 au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, conformément à la résolution 70/303 de l'Assemblée générale en date du 9 septembre 2016. Durant cette période, huit séances plénières et sept dialogues sur les partenariats ont eu lieu, et une manifestation a été organisée pour célébrer la Journée mondiale de l'océan.

B. Participation

2. La liste des participants figure dans le document A/CONF.230/___.

C. Ouverture de la Conférence

3. La Conférence a été ouverte le 5 juin 2017 par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, en sa qualité de Président temporaire, conformément à l'article 17 du règlement intérieur provisoire de la Conférence.

4. Lors de la séance d'ouverture officielle, à la 1^{re} séance plénière, le 5 juin, des déclarations ont été faites par les Présidents de la Conférence, Josaia Voreqe Bainimarama et Isabella Lövin; le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, António Guterres; le Président de l'Assemblée générale, Peter Thomson; le Président du Conseil économique et social, Frederick Musiiwa Makamure Shava; le Secrétaire général de la Conférence, Wu Hongbo.

D. Élection des deux présidents et des autres membres du Bureau de la Conférence

5. À sa 1^{re} séance plénière, le 5 juin 2017, la Conférence a élu les membres de son bureau.

Présidents de la Conférence

6. Le Premier Ministre de la République des Fidji, Josaia Voreqe Bainimarama, et la Vice-Première Ministre et Ministre de la coopération internationale au développement et du climat de la Suède, Isabella Lövin, ont été élus par acclamation Présidents de la Conférence.

Vice-Présidents

7. Ont été élus vice-présidents par acclamation :

États d'Afrique : Algérie, Kenya et Maroc

États d'Asie et du Pacifique : Indonésie

États d'Europe orientale : Croatie, Estonie et Pologne

États d'Amérique latine et des Caraïbes : Guatemala, Trinité-et-Tobago et Venezuela (République bolivarienne du)

États d'Europe occidentale et autres États : Irlande et Nouvelle-Zélande

Rapporteur général

8. Arthur Andambi (Kenya) a été élu par acclamation Rapporteur général de la Conférence.

E. Adoption du règlement intérieur

9. À sa 1^{re} séance plénière, le 5 juin 2017, la Conférence a adopté son règlement intérieur (voir [A/CONF.230/2](#), annexe).

F. Adoption de l'ordre du jour de la Conférence

10. Également à sa 1^{re} séance plénière, la Conférence a adopté l'ordre du jour ([A/CONF.230/1](#)) :

1. Ouverture de la Conférence.
2. Élection de deux présidents.
3. Adoption du règlement intérieur.
4. Adoption de l'ordre du jour de la Conférence.
5. Élection des membres du Bureau autres que les présidents.
6. Organisation des travaux, notamment constitution des organes subsidiaires, et autres questions d'organisation.
7. Pouvoirs des représentants à la Conférence :
 - a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs;
 - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
8. Débat général.
9. Dialogues sur les partenariats.
10. Manifestation spéciale à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'océan.
11. Document final de la Conférence.
12. Adoption du rapport de la Conférence.
13. Clôture de la Conférence.

G. Organisation des travaux, y compris la constitution d'organes subsidiaires, et autres questions d'organisation

11. À cette même séance plénière, la Conférence a approuvé l'organisation des travaux présentée dans le document [A/CONF.230/3](#).

H. Pouvoirs des représentants à la Conférence

12. Toujours à sa 1^{re} séance plénière, le 5 juin, la Conférence a, en application de l'article 4 de son règlement intérieur, nommé les États ci-après membres de la

Commission de vérification des pouvoirs, dont la composition est fondée sur celle de la Commission de vérification des pouvoirs de l'Assemblée générale à sa soixante et onzième session : Cameroun, Chine, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Malawi, Paraguay, Pays-Bas, République de Corée et Sainte-Lucie.

I. Documentation

13. La liste des documents dont la Conférence était saisie figure en annexe.

III. Débat général

14. [*À compléter*]

IV. Dialogues sur les partenariats

Lutte contre la pollution marine (dialogue sur les partenariats n° 1)

15. [*À compléter*]

Gestion, protection, conservation et restauration des écosystèmes marins et côtiers (dialogue sur les partenariats n° 2)

16. [*À compléter*]

Réduction de l'acidification des océans et lutte contre ses effets (dialogue sur les partenariats n° 3)

17. [*À compléter*]

Pérennisation des pêches (dialogue sur les partenariats n° 4)

18. [*À compléter*]

Augmentation des retombées économiques pour les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés et accès aux ressources marines et aux marchés pour les petits pêcheurs (dialogue sur les partenariats n° 5)

19. [*À compléter*]

Approfondissement des connaissances scientifiques, renforcement des moyens de recherche et accélération des transferts de techniques marines (dialogue sur les partenariats n° 6)

20. [*À compléter*]

Améliorer la conservation et l'utilisation durable des océans et de leurs ressources, en application des dispositions du droit international énoncées dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (dialogue sur les partenariats n° 7)

21. [*À compléter*]

V. Manifestation spéciale à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'océan

22. La Conférence a organisé une manifestation pour célébrer la Journée mondiale de l'océan, le 8 juin 2017.

VI. Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs

23. À sa 8^e séance plénière, le 9 juin 2017, la Conférence a examiné le rapport de la Commission de vérification des pouvoirs (A/CONF.230/___).

24. [*À compléter*]

VII. Document final de la Conférence

25. À sa 8^e séance plénière, le 9 juin 2017, la Conférence était saisie d'un projet de résolution intitulé « L'océan, notre avenir : appel à l'action », déposé par les deux Présidents de la Conférence (A/CONF.230/L.1). Elle était également saisie du projet d'appel à l'action arrêté à l'issue des consultations intergouvernementales (A/CONF.230/11).

26. [*À compléter*]

VIII. Adoption du rapport de la Conférence

27. À la 8^e séance plénière, le 9 juin 2017, le Rapporteur général a présenté le projet de rapport de la Conférence (A/CONF.230/L.2).

IX. Clôture de la Conférence

28. [*À compléter*]

Annexe

Liste des documents

[À compléter]
